



## PROGRAMME DE FORMATION MASCARA SEMI-PERMANENT

1. **Intitulé du stage** : Mascara semi-permanent
2. **Objectif NIVEAU A** : Apprendre la technique de la pose de mascara semi-permanent et la connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
3. **Pré-requis NIVEAU A** : Ouvert à tout public.

### LA THEORIE de 9h à 10h ou de 14h à 15h

#### Cours réalisé sur vidéoprojecteur :

- Cibler la cliente « Mascara » par des exemples
- La technique de mascara semi-permanent Osé & la concurrence
- **Le cil** : Composition et typologie. Rôle et fonction. Cycle de vie.
- **Produits professionnels** : connaître les produits et les instruments utilisés.
- **Hygiène** et sécurité.
- **Différentes étapes techniques** : pose & dépose.
- Les **produits à la vente** pour l'entretien (informations aux consommateurs précautions & recommandations)
- **Communication & marketing** : Accueillir, conseiller et vendre une prestation & les produits d'entretien.

### LA PRATIQUE de 10h à 13h ou de 15h à 18h

Attention avant toute formation, assurez-vous que votre vue ou vos lunettes sont adaptées à ce travail très précis. Evitez les ongles trop longs qui seraient gênants pour le maintien de la peau en général et de l'œil en particulier.

#### Organisation de l'espace de travail :

- Hygiène des mains et du poste de travail
- Installation du poste de travail
- Environnement et les déchets
- Accueil du modèle, fiche de consultation pour précautions d'usage et identification des besoins
- Photo avant la pose
- Modèle allongé sur une table de soin
- Protocole sécuritaire de l'œil : Démonstration de la pose des SECURYCARE patches
- Démonstration de la technique de pose du produit.
- Mise en pratique : acquérir les bons automatismes
- Photo après la pose
- Recommandations, conseils d'entretien, signature de l'attestation de conformité.

**Débriefing et dans le cas où l'examen est réussi, remise du « Certificat de compétence »** attestant que la stagiaire a satisfait au contrôle de connaissances de fin de formation, et qu'elle est apte, dans le cadre de son activité, à pratiquer la pose de mascara semi-permanent.



- **Date de formation** : à déterminer entre le centre de formation et le/la stagiaire. Une feuille de présence est signée par le/la stagiaire et lui est remise. Aucun remboursement n'est effectué dans le cas où le/la stagiaire n'effectue pas le programme dans son intégralité.

- **Durée de la formation** : Une demi-journée soit 4h. **Lieu** : Dans l'un de nos centres de formations.

- **Moyens techniques et pédagogiques mis en œuvre** : La **Théorie** avec vidéoprojecteur (remise d'un book de formation en support écrit). La **Pratique** sur modèles humains avec table de soin, tabouret, guéridon/plan de travail et lampe loupe.

**N° d'agrément formateur : 72 33 07866 33 - Possibilité de prise en charge de la formation, nous consulter**